



Communauté d'Agglomération du Gard Rhodanien
DEPARTEMENT DU GARD - Arrondissement de Nîmes

Délibération n°196/2023
du Conseil communautaire
Séance du 18 décembre 2023

Date d'envoi de la convocation = 12 décembre 2023

Nombre de délégués en exercice : 75

Nombre de délégués présents : 53

Nombre de délégués absents ayant donné procuration : 14

Nombre de délégués absents : 8

L'an deux mille vingt-trois, le dix-huit décembre à dix-sept heures, les membres du conseil communautaire de la Communauté d'agglomération du Gard rhodanien, dûment convoqués, se sont réunis à la salle multiculturelle de Bagnols-sur-Cèze, sous la présidence de M. Jean Christian REY, Président de la Communauté d'agglomération.

Présents : Michel AGNEL, Éric AJASSE, Dominique ASTORI, Guy AUBANEL, Sylvie BARRIEU-VIGNAL, Charles BASCLE, Gilles BEAUDET, Ulrich BELANGERE, Mohamed BERKANE, Frédéric BERNE, Didier BONNEAUD, Yves CAZORLA, Michel CEGIELSKI, Jean-Yves CHAPELET, Jennifer CHAPUIS-FAURE, Raymond CHAPUY, Cédric CLEMENTE, Maxime COUSTON, Ghislaine DE VERDUZAN, Gilles DELALIEU, Bernard DUCROS, Nathalie FORGEROU, Monique GRAZIANO-BAYLE, Sophie GUIGUE, Véronique HERBÉ, Olivier JOUVE, Bernard JULIER, Nathalie LACOUSSE, Claire LAPEYRONIE, Jean-Marie LAURENS, Béatrice LOISON, Fred MAHLER, Léopoldina MARQUES-ROUX, Julie MERCIER, Gérald MISSOUR, Daniel MOUCHETANT, Christine MUCCIO, Jean-Louis NOIRET, Jennifer OBID, Patrick PALISSE, Elian PETITJEAN, Pascal PEYRIERE, Marie-Chantal PIONNER, Alexandre PISSAS, Jean-Christian REY, José RIEU, Olivier ROBELET, Muriel ROY-CROS, Claude SALAU, Christophe SERRE, Christian SUAOU, Brigitte VANDEMEULEBROUCKE, Frédéric VERNIERE

Absents ayant donné procuration : Sandrine ANGLEZAN à Christian SUAOU, Christian BAUME à Michel CEGIELSKI, Sébastien BAYART à Bernard DUCROS, Philippe BERTHOMIEU à Jennifer OBID, Jaques BERTOLINI à Béatrice LOISON, Christine CLERC à Christophe SERRE, Manon CROUSIER à Yves CAZORLA, Benjamin DESBRUN à Gérald MISSOUR, Michèle FOND-THURIAL à Christine MUCCIO, Stéphane MAURIN à Sylvie BARRIEU-VIGNAL, Laurent NADAL à Patrick PALISSE, Catherine PECASTAING à Claire LAPEYRONIE, Justine ROUQUAIROL à Jean-Yves CHAPELET, Benoit TRICHOT à Julie MERCIER,

Absents/Excusés : Océane AUGUSTIN, Pascal BORDES, Robert GAUTIER, André LOPEZ, Laurent OUILLOU, Alain POMMIER, Vincent ROUSSELOT Thierry VINCENT

Secrétaire de Séance : Elian PETITJEAN

OBJET : Convention de délégation de maîtrise d'ouvrage entre la commune de Saint-Geniès de Comolas et la Communauté d'agglomération du Gard rhodanien pour les travaux de réhabilitation de l'ancien groupe scolaire (ALSH Agglo).

Vu la loi n° 85-704 du 12 juillet 1985 modifiée relative à la maîtrise d'ouvrage publique et à ses rapports avec la maîtrise d'œuvre privée, dite loi MOP,

Vu l'article 2 de la loi MOP organisant les conditions de délégation de maîtrise d'ouvrage entre personnes publiques,

Vu les statuts de la Communauté d'agglomération du Gard rhodanien, notamment la compétence jeunesse,

Vu le plan de financement et la convention de maîtrise d'ouvrage entre la commune de Saint-Geniès de Comolas et la Communauté d'agglomération du Gard rhodanien pour les travaux de réhabilitation de l'ancien groupe scolaire (ALSH Agglo) joints en annexe,

Considérant que cette question a été présentée à la Commission des moyens généraux du 11 décembre 2023

Le Conseil communautaire décide, à l'unanimité :

- . D'approuver le plan de financement de l'opération et sa clé de répartition pour les travaux de réhabilitation de l'ancien groupe scolaire (ALSH Agglo),
- . D'approuver le projet de convention de délégation de maîtrise d'ouvrage entre la commune de Saint-Geniès de Comolas et la Communauté d'agglomération du Gard rhodanien,
- . D'autoriser Monsieur le Président à signer la convention.
- . D'inscrire les crédits correspondants au budget 2024.

Fait et délibéré à Bagnols-sur-Cèze le 18/12/2023

Le Président

Jean Christian REY

Acte rendu exécutoire après dépôt électronique

en Préfecture et publié le **2 6 DEC. 2023**

